



# Le Comité Départemental de tir à l'arc des Landes (1040000) et le club des Archers du Donjon de Mont-de-Marsan sont heureux de vous convier au Championnat Départemental sélectif pour le Championnat de France



**Samedi 2 février 2019** pour les jeunes (P, B, M, C, J), les S3 (classique et poulie) et les BB  
**Dimanche 3 février 2019** pour les S1 et S2 (classique et poulie)  
Gymnase du Pégé, rue du commandant Pardaillan 40000 Mont de Marsan  
(Coordonnées GPS 43.894115, -0.514340)  
Concours fermé

**Arbitres : Mme GUITON Martine (Resp), Mr LOUBAT Serge et Mr DUBROCA Michel**

	Samedi	Dimanche
Ouverture du greffe	8 h 00	8 h 00
Echauffement à distance	8 h 30 - 9 h 00	8 h 30 - 9 h 00
Inspection du matériel	9 h 00 - 9 h 15	9 h 00 - 9 h 15
Débuts des tirs	9 h 15	9 h 15
Fin des tirs	12 h 15	12 h 15
Début des phases finales	13 h 15	13 h 15
Remise des récompenses	15 h 30	15 h 30

*Conformément au règlement du Comité départemental, seul les archers ayant fait au un Concours dans les Landes cette saison peuvent prétendre à participer au Championnat départemental des Landes salle.*

Distances, Catégories et Blasons : Suivant Article C1 du Règlement Français  
Rythme de tir : AB/CD et duels

**Participation** : jeunes : 8 € - adultes : 10 €

Les licences 2018/2019 et les certificats médicaux sont obligatoires.  
Tenues blanches ou de club exigées.

## Inscriptions :

λPar email : [lesarchersdudonjon@outlook.com](mailto:lesarchersdudonjon@outlook.com)

λPar téléphone : 06.12.51.65.14 auprès de Sylvie LARUE

**Clôture des inscriptions le 29 janvier 2019**

**Une buvette avec boissons, sandwiches, et gâteaux sera à votre disposition.**